



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

Affaire suivie par : Christine AH-WAYE

Saint-Denis, le 15 mars 2024

Tél : 0262 94 72 49

Courriel : christine.ah-waye@developpement-durable.gouv.fr

RAPPORT

Objet : Rapport de fin de consultation du public sur le projet d'arrêté approuvant la modification du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2021-2026 dans le Département de La Réunion approuvé par arrêté n°2021-22/SG/DLS du 8 janvier 2021

1. Contexte :

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse du tangué sont fixées chaque année par le préfet, après avis de la fédération départementale des chasseurs et consultation de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS).

Le présent projet d'arrêté modifie le nombre et la modalité de sélection des jours de chasse au Tangué du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de La Réunion 2021-2026.

2. Modalités de consultation

Un projet d'arrêté préfectoral reprenant ces mesures a fait l'objet d'une **consultation du public en ligne** du 20 février au 11 mars, conformément à l'article L. 123-19-1 cadrant la consultation du public « hors procédure particulière ». Le projet d'arrêté préfectoral ainsi qu'une note de présentation ont ainsi été diffusés sur les sites internet de la préfecture, de la DEAL (cf. annexe 1). La consultation était libre, les participants pouvant s'exprimer sans formalisme particulier.

La consultation a fait l'objet d'information lors de réunions avec les chasseurs, lors de la commission CDCFS et des échanges avec la fédération départementale des chasseurs.

Le présent rapport dresse un bilan de cette consultation.

3. Résultats

289 **personnes** ont répondu à la consultation et toutes les réponses sont complètes.

Il s'agit en grande majorité de personnes physiques,

Les seules réponses complètes ont été analysées sous deux angles :

- **une analyse de la tonalité globale**, traduisant si le répondant est plutôt favorable ou plutôt défavorable au principe de la modification du SDGC, en autorisant des jours supplémentaires ouverts à la chasse. Cette classification binaire recouvre des positions différentes, mais permet néanmoins de faire ressortir la **tendance globale de chacune des 289 réponses analysées** ;
- **une analyse plus fine des thématiques abordées**. Lorsque les réponses étaient argumentées, elles ont été analysées au regard des différents arguments qui y étaient développés. Chaque argument et avis est comptabilisé ci-dessous en tant que « contribution », une réponse pouvant contenir plusieurs contributions. Ainsi, **52 contributions ont été analysées**.

3.1 Analyse de la tonalité globale

Sur les 269 réponses analysées :

- **266 répondants (92%) sont plutôt favorables** au principe de la modification du SDGC, en autorisant des jours supplémentaires ouverts à la chasse. Sur 266 répondants, 242 donnent un avis favorable sans préciser d'argument.
- **3 répondants (1%) sont plutôt défavorables** au principe de la modification du SDGC, en autorisant des jours supplémentaires ouverts à la chasse.
- **20 répondants (7%) sont sans avis identifié quant** au principe de la modification du SDGC, en autorisant des jours supplémentaires ouverts à la chasse.

3.2 Analyse plus fine des thématiques abordées

Les 52 contributions ont été regroupées en catégories afin d'en tirer des tendances.

- **Favorable en raison de la valeur patrimoniale de la chasse du tangué (72%)** ;
- **Favorable en raison du caractère exotique du tangué (5,7%)** ;
- **Favorable pour des raisons de gestion cynégétique du tangué (19%)** ;
- **Défavorable pour des raisons de gestion cynégétique (3,8%)**.

		•		
		•		
		•		
		•		
		•	•	

4. Conclusion et modalités de prise en compte des résultats de la consultation

La consultation du public a fait l'objet de réponses nombreuses et détaillées, avec 289 **retours reçus, dont 289 valides**. Le principe de la modification du SDGC, en autorisant des jours supplémentaires à la chasse est soutenu par la quasi-totalité des répondants, puisque **92 % d'entre eux y sont favorables**.